

dialogue

Editorial



Ouf! Après deux mois de confinement, nous voici progressivement sortis de cette crise sanitaire mondiale sans précédent, même si l'état d'urgence est prolongé jusqu'en juillet.

Cette période inédite nous a amenés à adapter notre organisation pour permettre la continuité de notre activité et poursuivre notre mission sociale. Je pense notamment aux 8300 appels passés par les collaborateurs de l'office à l'ensemble des locataires pour prendre de vos nouvelles et vous accompagner.

À ce jour, l'activité d'Habitat 44 a presque repris son cours normal: la plupart des effectifs a rejoint son poste de travail, les agences recommencent à accueillir du public, même si les prises de rendez-vous sont conseillées, et les travaux de construction, de maintenance courante et de rénovation ont redémarré. Le tout, bien sûr, dans le respect des gestes barrières pour préserver la santé de chacun.

Une chose est certaine, c'est que cette crise a été l'occasion pour beaucoup de citoyens, mais aussi pour les locataires d'Habitat 44, de trouver des occupations au profit de la collectivité et de faire preuve de solidarité envers les voisins, les soignants, etc.

Prenez soin de vous et n'oubliez pas les gestes barrières.

Michel Ménard

Président d'Habitat 44

L'actualité



Habitat 44: pendant la crise du Covid-19

La crise du Covid-19 nous a tous frappés de plein fouet et a amené Habitat 44 à mettre en place un plan d'actions spécifiques afin d'assurer la continuité de service aux locataires. Avec pour postulat de départ la garantie de votre sécurité sanitaire, celle des salariés de l'Office et des entreprises partenaires.

Dès le 16 mars, tout le personnel d'Habitat 44 a été invité à travailler depuis son domicile. En quelques jours seulement, 90% d'entre eux étaient équipés des outils informatiques nécessaires pour pouvoir assurer leurs missions et permettre une continuité de service.

- Pendant la période du confinement, malgré la fermeture des agences et du siège, une veille sur les urgences locatives, techniques et de sécurité (ex: fuites, infiltrations, chauffage...) a été maintenue. Tous vos appels ont continué à être pris en charge.

- Parce que l'entretien des parties communes dans les collectifs reste essentiel, nous avons demandé aux entreprises prestataires d'Habitat 44 de maintenir une présence réduite mais régulière, dans les halls et les escaliers, avec une attention aux points de contact (désinfection des poignées, rambardes, boutons...). En partenariat avec les collectivités locales, le

#JeNousProtege

N'oubliez pas, pour vous protéger et protéger les autres, les gestes barrières sont nos meilleurs alliés! Je porte un masque, je respecte une distance physique d'un mètre avec mes interlocuteurs, je me lave les mains régulièrement, je tousse dans mon avant-bras.

retrait des ordures ménagères a été réorganisé afin d'assurer le maintien de la propreté dans les quartiers.

Maintenir en activité la gestion locative

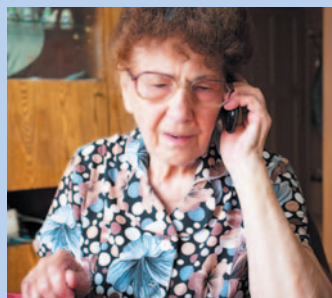
Face à la forte demande de logements sociaux sur le département, il nous semblait impératif de maintenir autant que possible notre activité de gestion locative. Ainsi, les attributions de logements pour les situations d'urgence (sans-abri, sortie d'hébergement...), la prospection des demandeurs de logements et l'actualisation de leurs dossiers ont été maintenues quasiment sur toute la période. Après une suspension de quelques semaines, les CALEOL (Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occu-



pation des Logements) ont également repris, sous voie dématérialisée avec connexion à distance.

En revanche, la période de confinement ne permettant pas de démé-

nager, les états des lieux sortants, qui nécessitent la présence du locataire et du bailleur, ont dû être reportés. Ils ont repris depuis la mi-mai. ■



Plus de 8 000 locataires contactés

Dans ce contexte sanitaire inédit, parfois anxiogène, Habitat 44 a souhaité, avant tout, maintenir le lien social avec tous les locataires. Grâce à la mobilisation de nombreux personnels de l'office, l'ensemble des locataires a été contacté par téléphone, les personnes fragilisées potentielles en

priorité. Entre la fin du mois de mars et la mi-avril, vous avez été plus de 6 000 à répondre et nombre d'entre vous nous ont manifesté leurs remerciements depuis ! Ces échanges téléphoniques ont permis de garder le lien, de réitérer les recommandations autour des gestes barrières, de s'assurer de la vie collective des immeubles, et de conseiller ceux qui, parmi vous, rencontraient des difficultés. Par ailleurs, plusieurs d'entre vous nous ont évoqué la forte solidarité qui s'est développée naturellement au sein du cercle familial mais également entre voisins.

Enfin, ces appels ont été l'occasion de vous rappeler l'intérêt du nouvel extranet locataire, espace accessible depuis le site Internet d'Habitat 44. Avec 700 nouveaux comptes créés pendant cette période, vous êtes désormais 4 000 à vous être connectés au moins une fois sur le site.

Et aujourd'hui, comment ça se passe ?

Aujourd'hui, un Plan de Poursuite des Activités, prenant bien sûr en compte le protocole national de déconfinement, a été adopté par Habitat 44.

Réouverture de nos agences

Dès le 18 mai, les agences étaient autorisées à vous accueillir de nouveau, mais uniquement sur rendez-vous. Depuis le 15 juin, les rendez-vous ne sont plus obligatoires **mais restent fortement conseillés**, afin de vous éviter un temps d'attente trop long devant nos locaux. En effet, pour vous accueillir dans les meilleures conditions d'hygiène et de protection possibles, un protocole strict de désinfection des

accueils est prévu après chaque passage de locataire.

Les travaux reprennent !

Dès le 17 mars, tous les chantiers de constructions et de réhabilitations étaient à l'arrêt, soit 14 au total. Aujourd'hui, les chantiers sont progressivement relancés, que ce soit la construction neuve, la réhabilitation, la maintenance ou l'entretien. Réalisés selon des règles strictes, afin d'assurer la sécurité des intervenants sur le chantier et, bien sûr, de tous les habitants des résidences concernées, ces travaux sont autorisés dans les logements à condition que les locataires remplissent au préalable un questionnaire de santé et une attestation d'autorisation d'accès à leur logement. ■

Pour vous rappeler les consignes sanitaires et d'hygiène et vous informer sur notre organisation interne, évolutive selon la situation et les directives du gouvernement, de nombreux supports sont utilisés : courrier, affichage, site Internet, appels téléphoniques, message sur avis d'échéance...

Et vous ? Qu'avez-vous fait ?

Les deux mois de confinement ont été l'occasion pour plusieurs citoyens de mener des actions de solidarité ou d'embellir leur environnement. Ce fut notamment le cas à Vigneux-de-Bretagne et à Rezé.



Le Jaunais, à Rezé

Cette locataire dynamique le confirme « *C'est sûr, ici depuis le confinement, ça a changé. Maintenant on se parle plus facilement* ». Ici, c'est la résidence du Jaunais, à Rezé, entourée de pavillons privés et autres habitations sociales. L'initiative était simple au départ : la pose d'affiches dans tous les halls invitant les habitants à se joindre aux hommages faits chaque soir aux gens qui continuaient à travailler pendant le confinement (personnel soignant, de ménage, caissières...), en applaudissant à 20h à leur attention. « *Au départ, c'était un peu timide. Puis au fil des jours, il y a eu plus de monde aux fenêtres, sur les balcons. Un habitant venait même battre le rappel en tapant sur des gamelles* ». Et c'est ainsi qu'ils se sont finalement retrouvés à dix ou douze familles, tous les soirs, quel que soit le temps, sur les balcons, aux fenêtres. « *Moi je préférais descendre dehors pour applaudir, avec deux voisins du lotissement. L'occasion de se parler, d'échanger, tout en respectant les gestes barrières. Le premier soir du déconfinement, on s'est tous donné rendez-vous en bas de la résidence, chacun avec son verre, et on a trinqué. On envisage même un pique-nique un de ces jours* ». C'est ce que l'on appelle le développement du lien social !

Vous accompagner en cas de difficultés financières.

Parce que nous sommes bien conscients que cette crise a pu engendrer des difficultés économiques pour certains d'entre vous (chômage partiel, baisse d'activité, annulations de contrats...), nous nous sommes associés à un dispositif spécifique d'aide au paiement des loyers. Cette aide est disponible sous conditions de ressources. Pour plus de renseignements, contactez votre agence ou allez sur notre site Internet.

Le Choiseau, à Vigneux-de-Bretagne

Anaïs S. est heureuse et fière, à l'instar de ses voisines : « *nous avons maintenant un pied d'immeuble joli, fleuri et agrémenté d'herbes aromatiques. Avant le confinement, un massif bordait l'allée, mais il était vieux et avait perdu ses couleurs. Nous avons eu l'idée avec une voisine de planter des aromates pour agrémenter nos plats cuisinés. Pour cela, nous avons fait appel à notre réseau, aux gens que nous connaissons pour récupérer des graines, de la terre, des plants... Puis progressivement, on a voulu aller plus loin en plantant des fleurs. Habitat 44 nous a aidés en faisant livrer du terreau* ».



Une démarche qui a suscité d'abord de la curiosité chez les habitants, puis beaucoup de satisfaction. Chez les riverains aussi. « *Certains viennent, prennent des photos, nous complimentent. C'est sûr, ce confinement a été l'occasion de tisser des liens, de nous rencontrer entre habitants du quartier* ».

D'autres projets ? « *Pour finaliser ce beau projet collectif, on a fait une demande d'autorisation de compost auprès de la mairie* ». ■

Trois bailleurs s'unissent contre la précarité menstruelle

Parce que l'on ne devrait pas avoir à choisir entre son hygiène et son alimentation, Silène, Atlantique Habitations et Habitat 44, membres de la société de coordination Uniter*, s'associent pour lutter contre la précarité menstruelle en partenariat avec Marguerite & Cie.

Des distributeurs viennent d'être installés dans quatre agences d'Habitat 44, au cœur des quartiers d'habitat social : à Ancenis, à Châteaubriant, à Rezé et à Saint-Herblain. L'objectif : permettre aux locataires qui vivent dans des conditions économiquement précaires de pouvoir bénéficier gratuitement de tampons et serviettes hygiéniques.

Comment ça marche ?

Les distributeurs sont à votre disposition dans les agences. Ils sont accessibles aux heures d'ouverture.

Le partenariat mené avec Marguerite et Cie permet de proposer des distributeurs brevetés et les recharges de produits conçus par Natracare, seule marque au monde 100 % bio et 100 % dégradable, avec une production eu-



ropéenne qui permet de limiter l'impact sur l'environnement.

*Uniter, trois organismes HLM au service des habitants du territoire

Formée par Atlantique Habitations, Silène et Habitat 44, Uniter c'est avant tout un accélérateur de projets créé autour d'ambitions communes et de valeurs partagées pour plus de cohésion sociale.

Grâce à des équipes implantées sur toute la Loire-Atlantique, Uniter propose des services innovants et de qualité, notamment en direction des ménages les plus fragiles et des seniors. ■

Le saviez-vous ?

La précarité menstruelle – la difficulté ou manque d'accès des personnes réglées aux protections hygiéniques – est une réalité pour 1,7 million de Françaises.

Les femmes dépensent en moyenne à 3 200 euros pour leurs règles tout au long de leur vie.

Plus d'1 femme sur 3 ne change pas suffisamment de protections ou a recours à l'utilisation de protections de fortune.

De nouveaux interlocuteurs

Après 13 années à l'agence Loire Bretagne en tant que directrice,



Stéphanie Chassanite a rejoint le siège d'Habitat 44. Désormais directrice de missions, elle coordonne l'activité des agences et travaille sur des projets stratégiques transversaux (politique de logements seniors et handicapés...).



Camille Boulet, jusque-là coordonnateur technique de cette même agence, a été promu directeur de l'agence Loire-Bretagne.



Catherine Martin est la nouvelle directrice de l'agence Loire Littoral.